

À : Mme Claudette Journault, présidente

De : Bernard Jacob

Date : 24 janvier 2005

Sujet : Les répercussions d'un échange de terrains sur la biodiversité et l'intégrité écologique du parc national du Mont-Orford.

Par la présente, j'aimerais vous faire connaître mon opinion en rapport avec le sujet mentionné en titre.

Je suis un citoyen habitant en bordure de la route 141. Ma résidence est située à quelques pas du projet proposé.

Mon implication dans l'industrie du ski remonte à plus de 30 ans à titre de moniteur de ski alpin. Je pratique mon sport favori à la station du Mont-Orford depuis plus de 15 années maintenant.

De plus, je connais très bien le parc car j'y pratique également plusieurs autres activités sportives tels que la randonnée pédestre, le canot, le golf, la raquette et le ski de fond.

Voici mon intérêt face au sujet discuté présentement. Le projet d'échange de terrains est très important car il assurera l'avenir de la station de sports quatre saisons pour les générations présente et future.

Historiquement, on a créé le parc du Mont-Orford vers 1940 et on a débuté la construction de pistes de ski ainsi qu'un terrain de golf. On voulait protéger un magnifique territoire et également on voulait créer de l'activité économique surtout l'hiver car peu nombreux étaient les visiteurs durant la saison froide. Le lac Memphrémagog attire de nombreux touristes surtout en été. Aujourd'hui encore, on y remarque que beaucoup de gens visitent notre région, la plupart du temps l'été seulement.

Nous devons prendre en considération ces faits historiques dans la prise de décision quand à l'échange de terrains proposé.

Ce projet cadre très bien avec la notion de développement durable tel que défini par notre gouvernement provincial actuel. Plus précisément, il a été démontré clairement lors de la première partie des audiences publiques que les aspects environnementaux, économiques et sociaux du projet sont pris en considération. Voici quelques faits importants à vous rappeler;

1. Volet environnemental

- le parc y gagne en qualité (biodiversité plus représentative de la région) et en superficie (plus de .72 km carré)
- le ruisseau Castle sera protégé d'une bande de 25 mètres et demeurera dans le parc
- le projet est encadré et régis par plusieurs organismes publics tels que la municipalité d'Orford (PAE) ainsi que le gouvernement du Québec
- très belle architecture représentative de la région

- les sports de glisse sont très « propres » et ont peu d'impact sur les milieux sensibles.

2. Volet économique

- Création de nombreux emplois directs et indirects pour nos enfants
- Le projet assurera le développement et la modernisation de la station de ski et du terrain de golf. Plusieurs exemples de réussite existent dans ce difficile secteur. On peut penser à Tremblant par exemple. J'y séjourne régulièrement. L'ambiance de sports d'hiver y règne. C'est magique. Après tout ce qui se dit de négatif face à ce complexe, je ne comprends pas les opposants qui se plaignent à dire que ce type de complexe est incompatible avec préservation et conservation de la nature. On peut même apercevoir régulièrement des chevreuils à la base de la gondole de Tremblant. Toutes les grandes stations de ski sur la planète ont construit des villages immobiliers à la base de leur montagne.

3. Volet social

- Les gens pratiquent beaucoup le ski alpin. Environ 16% des québécois optent pour cette activité de loisir en hiver, ce qui en fait le 2^e sport le plus pratiqué après la marche. Pourrions-nous envisager la popularité des sports de glisse si les coûts étaient équivalents à la pratique de la marche?
- Une nouvelle tendance se manifeste quant au choix du lieu de séjour pour les vacances de ski. Les familles préfèrent habiter au pied des pistes. La voiture est remisée pour la semaine et chacun vit à son propre rythme.
- Un nouveau service devra être créé afin de desservir une population de plus en plus vieillissante et active. En effet, ces gens préféreront skier sur des pistes plus douces et mieux protégées des vents dominants et exigeront des remontées mécaniques sécuritaires et confortables. Ils choisiront des pistes mieux damées et bien enneigées de façon artificielle si dame nature ne coopère pas.
- De plus, il y a un aspect non négligeable à considérer ces années-ci, le contrôle des dépenses reliées à la santé. En effet, plus il y aura de gens actifs, moins il y aura de gens malades qui auront besoin de soins.

L'option proposée à très peu d'impact sur le milieu. Oui, on devra couper des arbres sur les terrains cédés. Cependant, on améliorera beaucoup l'aspect visuel de la station actuelle. Par exemple, on démolira les bâtiments d'entretien très peu esthétique, on les relocalisera en retrait et on y construira une petite auberge de 100 chambres sur ces lieux.

En étudiant les nombreux aspects du projet on constate que tout est pensé, planifié, structuré et esthétique. On construira le projet sur une période de dix ans au rythme du marché. Le projet proposé se développera par cellules, donc en petits secteurs, ce qui minimisera les impacts sur le milieu et la quiétude des résidents environnants.

De plus, le projet a été modifié à plusieurs reprises. Il a été réduit et est beaucoup plus modeste que le projet initial avec ses 2 terrains de golf vers un axe ouest-est. Aujourd'hui on propose un développement sur un axe nord-sud le long d'une route existante donc pas à l'intérieur du parc ou

en terrain montagneux. Les bâtiments seront peu visibles de cette route. Tout a été défini à la satisfaction des organismes publics.

Quant aux suggestions et commentaires que je pourrais énumérer à ce moment-ci, en voici quelques-unes:

1. Prévoir un système d'éclairage des bâtiments et des stationnements très discret
2. Utiliser les sous-sol des bâtiments afin d'y construire des espaces supplémentaires de stationnements. Cela permettra de sauver des arbres afin de garer des voitures pour cette nouvelle clientèle.
3. Établir des normes très sévères quant aux choix des couleurs des bâtiments afin que ceux-ci s'intègrent dans l'environnement.

En conclusion, il faut reconnaître et admettre qu'une entreprise pour se développer se doit d'être profitable. Pour assurer la survie d'une station comme Orford, elle doit trouver d'autres sources de revenu que la vente de billets de remontées sans quoi elle est condamnée à une mort lente. Peut-on rentabiliser une remontée mécanique telle que la nouvelle gondole hybride d'une valeur de 8 millions de dollars avec la vente de billets de saison de semaine au coût de 119\$?

Il faut développer cette station car elle fait partie du parc depuis sa création. Elle est le moteur économique de toute la région.

Ne laissons pas les opposants triomphés, car les vrais raisons de la non-acceptation du projet sont la perte possible de quiétude et de tranquillité. Nous vivons dans la plus belle région du Québec et cette dernière se situe au 1^{er} rang quant au niveau d'activités touristiques. Rien dans ce projet ne démontre que le parc y perdra et que l'environnement sera menacé. Regardons vers l'avenir et appuyons ce magnifique projet car tous en profiteront : sportifs, commerçants et amants de la nature.

Évidemment, je suis FAVORABLE à l'échange de terrain.

Merci.

Bernard Jacob